

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 30 MARS 2022 à 18h30.**

**Présents :** Mesdames Valérie VERNE, Claudine DUCHATEL, Martine POTOT, Marie-Claire DURIEZ, Danny FLORET, Messieurs Jean-Paul LEFAIT, Rachid TERKI, Paul-Henri DESBROSSE, Stéphane DUBOIS, Marc CAZIER, Charles DERLY, Frédéric RICHARD et Julien SIGNY.

**Absents (excusés) :** Madame Joséphine BERTHE (Pouvoir à Madame VERNE), Monsieur Stéphane DEGREMONT (pouvoir à Monsieur LEFAIT)

**Secrétaire :** Monsieur Paul-Henri DESBROSSE.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu les excuses de Madame Joséphine BERTHE et Monsieur Stéphane DEGREMONT.

**1) Adoption du procès-verbal du 21 décembre 2021**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2021.

Après quelques explications sur 2 points du procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**2) Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire propose Monsieur Paul-Henri DESBROSSE comme secrétaire de séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3) Compte de gestion et compte administratif 2021**

Monsieur le Maire explique qu'à ce jour, il n'a pas été possible d'obtenir de validation définitive. Cela est en partie dû au transfert des services de la Trésorerie d'Aire-sur-la-Lys à Longuenesse.

Le vote est donc reporté au moment du budget primitif, dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois d'avril.

**4) Adhésion au service commun « conseil en énergie partagée »**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un renouvellement d'une convention à laquelle la mairie adhérerait déjà.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**5) Adhésion au groupement de commande pour l'achat de sel de déneigement**

Monsieur le Maire précise que là encore, il s'agit d'un renouvellement, mais avec quelques changements.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**6) Constitution d'un groupement de commande pour le contrôle des bouches et poteaux d'incendie**

Monsieur le Maire explique que ce service peut être très intéressant pour la commune. La mutualisation d'un service permet d'avoir un tarif de maintenance moins élevé, mais garantit une gestion optimale du réseau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **7) Vente d'une parcelle au camping d'HELFAUT**

Après négociations, Monsieur le Maire a pu trouver un accord sur le montant de vente au propriétaire du camping.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **8) Vente du presbytère**

Monsieur le Maire suggère de vendre le presbytère à un habitant de la commune, mais précise que, comme évoqué lors du précédent conseil, la totalité du terrain ne sera pas vendue.

La proposition est adoptée avec 3 voix contre.

### **9) Cession du parking de la boulangerie à la commune**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du projet d'aménagement des abords de la mairie, il souhaiterait récupérer une partie du terrain sur lequel est implantée la boulangerie.

Cette parcelle, qui appartient actuellement à la CAPSO, sera cédée à la commune pour 1 € symbolique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **10) Avenants pour la médiathèque**

Monsieur le Maire explique que suite à un souci technique, et afin de pouvoir lever les réserves concernant la solidité de la structure, l'entreprise Ramery Construction Bois a proposé de renforcer la structure par des vis.

Cette opération nécessite des travaux de démontage et de contrôle par un bureau de contrôle.

Monsieur le Maire précise que certes l'ouverture prendra un peu de retard, mais au moins, tout le monde pourra être rassuré quant à la solidité des poutres.

La proposition est adoptée avec 1 abstention.

### **11) Demande de subvention**

Monsieur le Maire explique que pour créer des trottoirs rue de Théroanne, il est possible d'obtenir une subvention. Il laisse la parole à Monsieur l'adjoint aux travaux.

Monsieur l'adjoint aux travaux expose le projet de réaliser un trottoir rue de Théroanne. L'abri bus existant serait déplacé où le trottoir est un peu plus large.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **12) Action pour l'Ukraine**

Monsieur le Maire explique qu'il a participé à une réunion de l'association « Solidarité Ukraine ».

Cette association sollicite des fonds et des aides administratives pour trouver des solutions et héberger les ressortissants ukrainiens.

La proposition d'aide à l'association « Solidarité Ukraine » est adoptée à l'unanimité.

### **13) Questions diverses**

Monsieur le Maire informe qu'il a participé à la réunion du syndicat de la Melde et qu'il a été annoncé que celui-ci serait dissous.

Le syndicat n'est pas en mesure de réaliser lui-même des travaux ; en effet, des moyens financiers limités ne lui permettent pas de gérer de gros travaux.

Monsieur l'adjoint aux travaux indique que des travaux ont d'ores et déjà été entrepris, avec la pause d'un clapet anti-retour sur un tuyau rue de l'Eglise, ainsi que le curage du pont de l'Eglise. Reste encore à curer le pont du Bibrou et le pont Noréade. Ces travaux sont prévus, mais n'ont pas encore été réalisés.

Un élu demande si, comme précédemment évoqué, un fossé a pu être réalisé derrière certaines propriétés. Monsieur l'adjoint aux travaux répond que malheureusement non, les propriétaires ayant refusé ces travaux. Il précise qu'il s'agissait de fossés existants, mais qui n'apparaissent plus sur le cadastre suite au remembrement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h50.